Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Avec le PNR appel à projets « Mieux vivre ensemble ».

La mise en œuvre du projet « **Mieux vivre ensemble** » suppose de développer des outils d'appropriation par les habitants et de favoriser leur participation à l'élaboration des projets et au suivi de leur concrétisation. Dans ce contexte, il a été proposé d'expérimenter un soutien financier de projets portés par des habitants.



Ainsi, " Le fonds d'initiatives citoyennes locales " est un dispositif du Parc naturel régional du Vexin français qui apporte une aide financière et / ou un accompagnement technique pour soutenir des actions liées à l'animation, au lien social et à la participation des habitants des communes du Parc.

Le Parc pourra soutenir chaque projet dans la limite de 80% du montant total du projet avec un plafond d'aide maximum de 1500 € TTC.

Infos pratiques

- Le projet doit s'inscrire dans la vie locale, en relation avec les objectifs de solidarité.
- Ce dispositif est destiné aux associations, aux structures et aux collectifs d'habitants qui agissent sur le territoire du Parc naturel régional du Vexin français.

Documents
Réglement portant sur le d'initiatives citoyennes locales
Demande de subvention à renseigner.
Contact

Chantal AURIEL, chargée de mission éducation du Parc :

- c.auriel@pnr-vexin-francais.fr
- Tél. 01 34 48 66 10 / 06 85 66 66 99